

Sophie NIQUELETTTO

De: MARCEAUX Joachim <joachim.marceaux@gendarmerie.interieur.gouv.fr>
Envoyé: jeudi 27 mars 2025 09:23
À: Sophie NIQUELETTTO
Objet: attestation
Pièces jointes: avertissement.txt

Madame,

La commune de VILLIERS LE BACLE (91) prévoit de s'équiper de l'outil de vidéo-protection sur son emprise foncière, le projet porte sur plusieurs caméras implantées à des endroits stratégiques comme les entrées et sorties de village.

Ce projet a été lancé après une réunion entre la Brigade Territoriale Mobile de PARIS-SACLAY et la mairie de VILLIERS LE BACLE (91).

La commune de VILLIERS LE BACLE (91) est située dans un secteur en plein développement économique. Les villes alentours connaissent une expansion fulgurante due à l'effervescence autour du projet du « Grand Paris ». L'ensemble des communes voisines sont équipées en vidéo-protection urbaine ou sont en cours de déploiement

Ainsi la municipalité prend les devants afin de ne pas subir les conséquences de ce que l'on nomme l'effet plumeau qui consiste à un report de la délinquance vers les communes non équipées de vidéo-protection.

L'outil de vidéo-protection apporte ainsi un plus dans le dispositif de sécurité de la commune, complétant l'action des gendarmes de la COB de GIF SUR YVETTE (91) et ceux de la BTMPS.

Cette combinaison permet de participer à la dissuasion de la délinquance endogène et exogène.

De plus ce dispositif mis à disposition par voie de réquisition, facilitera le travail d'investigation des enquêteurs en cas de besoin.

Je met un avis favorable à ce projet qui est un réel plus pour le suivi de la délinquance et le travail des enquêteurs de la Gendarmerie.

--

Joachim MARCEAUX

Adjudant-Chef Commandant de Brigade

Groupement de Gendarmerie de l'Essonne
Compagnie de Gendarmerie de PALAISEAU
Brigade Territoriale Mobile PARIS-SACLAY

6 rue Nicolas Appert - 91400 ORSAY

- Mobile : 0664110443

www.interieur.gouv.fr



Gendarmerie nationale